



La photographie : état des lieux d'un secteur en mutation

Conférence-débat du mercredi 12 décembre 2010,
Fondation d'entreprise Ricard

La photographie vit aujourd'hui une situation paradoxale. Si elle jouit d'une vitalité incomparable, à travers les nombreux festivals et expositions, et grâce à une pratique amateur dopée par les innovations technologiques, elle rencontre des difficultés économiques inquiétantes: effondrement de la rémunération des photographes, fermeture des agences en série, perte de savoir-faire, notamment pour la préservation des fonds et du patrimoine... Cet art, qui semble à la portée de tous sans pour autant l'être, se trouve aujourd'hui à un tournant. Comment doit-elle évoluer? Comment doit-elle repenser son modèle économique? Pour en débattre, quatre experts se sont réunis autour de Camille Perrier, déléguée Sciences-Po au sein de l'association.

Les intervenants :

Simone Mazer, Vice-présidente Opérations, iStockphoto France

Stéphane Remael, Photographe

Jacques Hemon, Journaliste spécialiste photo / image, Directeur de l'observatoire des professions de l'image

Daniel Barroy, Chef de la mission de la photographie, Ministère de la Culture et de la Communication

Le métier de photographe a bien changé en 20 ans. Envoyé hier aux quatre coins du monde pour rapporter des images inédites, le photographe de presse a vu baisser le nombre de ses commandes et leur rémunération, avec le mouvement de rachat des journaux par de grands groupes animés par une exigence de rentabilité. Si la profession a tenté de réagir, notamment en constituant des collectifs et en se faisant force de propositions de sujets auprès des différents titres, elle s'est vite heurtée à plusieurs problèmes: l'exigence des rédactions de racheter leurs droits pour une utilisation multiple des photos (ce qui ne leur permet pas de rembourser leurs frais), la multiplication des plateformes de diffusion au sein des mêmes groupes de presse, publiant

les mêmes photos en reversant une part minimale à leur auteur, et l'apparition d'une concurrence tous azimuts de photographes amateurs s'improvisant témoins de leur temps.

Dans le même temps, les droits liés à l'image ont évolué. S'ils restent, en France, le modèle phare légal, les droits d'auteur sont aujourd'hui remis en cause, depuis l'apparition du numérique, par la profusion d'images et de sources. La cession des droits, un régime dérogatoire appliqué lors d'une rémunération au forfait, tend ainsi à se substituer au régime classique. Idéal pour le e-commerce, le régime de licence, apparu dans les années 1990 avec les CD d'images libres de droit, connaît lui aussi un succès croissant; de même que le modèle du marché de l'art, qui s'applique au tirage des photographies d'art. Dans ce nouveau marché dérégulé, de nouvelles perspectives apparaissent: reconversion des professionnels de l'image, qui doivent s'investir davantage dans des oeuvres plurimédia (comme les web-documentaires), généralisation des plateformes mondiales d'échanges de photographies professionnelles, mutualisation de la diffusion (à l'instar de Pixpalace, qui propose uniquement des images d'agences éditées), et multiplication de sites modernes permettant la commercialisation de tirages d'art pour amateurs et professionnels.

Parce qu'elles n'ont pas su s'adapter aux nouvelles contraintes économiques, un certain nombre de grandes agences mais aussi de collectifs ont dû mettre la clef sous la porte. Aujourd'hui, seules survivent les agences qui ont su adopter le même modèle économique que Getty, c'est-à-dire constituer un catalogue très important dans le domaine de l'illustration: des photos vendues peu chères mais en nombre tellement important que l'effet volume rattrape l'effet prix. Filiale de Getty, Istock photo est ainsi une plateforme communautaire, dédiée à la photo d'illustration, alimentée par les archives des photographes et où tous les modèles cohabitent. Son succès ne se dément pas : la plateforme réalise un chiffre d'affaires de 200 millions de dollars.

Conscient de ces nouveaux enjeux, le Ministère de la Culture a créé une mission photographique qui s'est fixé quatre objectifs: la conservation et la conservation du patrimoine, le soutien à la création, le renforcement de l'aide au photojournalisme et à la presse, et la formation professionnelle. « Le Net a fabriqué une idéologie de la gratuité; la difficulté sera de refabriquer de la valeur ajoutée dans la photographie » juge Daniel Barroy. Les photographes, selon lui, doivent déjà s'organiser pour présenter leurs oeuvres autrement que sur du simple support papier. S'agissant des droits des photographes, l'Etat se montre ferme sur la nécessité de réaffirmer les codes de la propriété intellectuelle, en particulier pour les photographies dont les auteurs sont inconnus. « Dès que nous aurons donné des noms aux photographes orphelines, l'Etat

renverra la balle aux partenaires industriels de la photographie » fait savoir Daniel Barroy. Un fonds d'urgence est actuellement en train d'être créé: un modèle économique doit encore se développer avec les partenaires économiques que sont les agences, détentrices des fonds.

Si les photographes jugent d'un bon oeil la volonté de l'Etat de faire valoir la propriété intellectuelle, ceux-ci s'inquiètent toutefois du manque de traçabilité de leurs clichés, aujourd'hui rétribués au forfait et réutilisés à l'envi par les différents sites. Si les Sénateurs ont voté des dispositions favorables aux auteurs, ceux-ci sont de plus en plus vulnérables en face des médias et, faute d'agence pour faire valoir leurs intérêts, se voient imposer de plus en plus les tarifs et les pratiques des supports.

Liens utiles:

iStockphoto: <http://français.istockphoto.com>

Le site personnel de Stéphane Remael: <http://stephaneremael.com>

Le rapport 2009 de l'Observatoire des Professions de l'image:
http://www.uspii.org/pdf/OPI_2010.pdf

Le rôle de la mission photographie du Ministère de la Culture:
<http://www.culture.gouv.fr/mcc/Actualites/A-la-une/Pour-une-nouvelle-politique-en-faveur-de-la-photographie>